

La base de données EFES et les autres sources d'information

La récente étude pour le Parlement Européen intitulée "Employee Financial Participation in Companies' Proceeds" souligne le fait qu'"il existe très peu de sources d'information sur la disponibilité et l'application des formules de participation financière dans les différents pays" ("*there are very few sources of information on the availability and take-up of financial participation schemes across countries*"), les quatre principales sources d'information étant EFES, EWCS, ECS et CRANET.

Parmi celles-ci, la base de données de EFES est un outil d'information unique, il n'a pas d'équivalent.

Une base de données (en anglais "database") est un conteneur informatique permettant de stocker - le plus souvent dans un même lieu - l'intégralité des informations en rapport avec une activité. Une base de données permet de stocker et de retrouver un ensemble d'informations de plusieurs natures ainsi que les liens qui existent entre les différentes informations. Ainsi année après année, la base de données EFES enregistre l'ensemble des données relatives à l'actionnariat salarié et aux plans d'actionnariat et de participation financière dans chacune des grandes entreprises européennes cotées (représentant ensemble 97% de l'emploi dans les sociétés cotées européennes) et dans chacune des grandes entreprises d'actionnariat salarié non-cotées, de façon systématique, homogène et cohérente. Les données sont tirées des Rapports Annuels, une information systématique, auditée et certifiée, annuellement.

Les enquêtes CRANET, EWCS et ECS ne sont pas des bases de données mais des enquêtes périodiques, effectuées par questionnaires postaux ou par interviews téléphoniques. Par nature, les réponses sont aléatoires (par exemple 15% des questionnaires sont renvoyés complétés aux enquêteurs), les entreprises ne sont pas les mêmes d'une enquête à l'autre, les questions ne sont pas les mêmes. Rien de ce qui constitue une "base de données". Il est évident que des résultats d'enquêtes postales ou téléphoniques ne peuvent en aucune manière approcher la qualité d'informations auditées et certifiées enregistrées de manière systématique, comme on les trouve dans la base de données de EFES. En outre, ces enquêtes sont basées sur les "établissements" et non sur les sociétés, comme dans la base de données de EFES.

EWCS (*European Working Conditions Survey*) est une enquête réalisée par la Fondation de Dublin tous les 5 ans (dernièrement en 2005 et en 2010). La dernière enquête EWCS en 2010 était basée sur des interviews en face-à-face, au moyen de 108 questions dont une seule concernant partiellement l'actionnariat salarié et la participation financière. La question EF7 était: « *En pensant aux revenus issus de votre principal emploi, qu'incluent-ils ? ... G – Rémunération basée sur la performance générale de la société où vous travaillez, en fonction des résultats de celle-ci (participation et intéressement)? ... I – Dividende provenant d'actions de l'entreprise pour laquelle vous travaillez? »*

ECS (*European Company Survey*) est une enquête réalisée par la Fondation de Dublin tous les 4 ans (dernièrement en 2004, 2009, 2013). La dernière enquête ECS au printemps 2013 étaient basée sur des interviews téléphoniques, au moyen de 48 questions, dont deux seules sous-questions à propos de "rémunération variable" concernaient notre sujet. La question 43-C était: "Q43. *Depuis le début de l'année 2010, y a-t-il eu au sein de cet établissement des négociations entre la direction et la représentation du personnel concernant... C. La participation financière (ex. : actionnariat, partage des bénéfices).*" La question H23-D-E était: « *H23 Je vais maintenant vous lire certaines options de rémunérations variables qui s'ajoutent à la rémunération de base et qui peuvent être mises en place dans votre établissement. Pourriez-vous me dire, pour chacune de ces options, si elles sont disponibles pour au moins certains des employés ? ... H23-D Rémunération supplémentaire variable liée aux résultats de l'entreprise ou de l'établissement (régime de participation aux bénéfices). H23-E Rémunération supplémentaire variable sous la forme d'un plan d'actionnariat proposé par l'entreprise »* (pièce n°VI. 2).

Enfin, les enquêtes CRANET (*Cranfield Network of universities*) sont réalisées par voie postale tous les 3 à 5 ans suivant les pays, avec un taux de réponse de 12 à 25%. Elles s'adressent aux Directions HR en ce qui concerne les questions de gestion des ressources humaines. La dernière enquête CRANET publiée en 2011 rassemblait des données collectées entre 2008 et 2010 suivant les pays. On est fort loin d'une information cohérente et la plus récente. CRANET est parfois décrite comme une base de données dans la mesure où elle concentre les informations provenant des enquêtes multiples dans les différents pays.